

PROFILÉS POUR REVÊTEMENT DE SOL



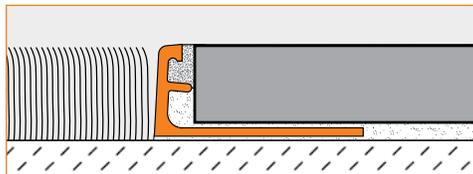
DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR CARREAUX DE CÉRAMIQUE ET PIERRES NATURELLES

FINITION, PROTECTION DES REBORDS ET TRANSITIONS

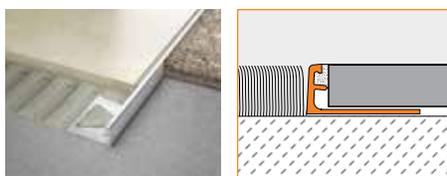
Les carreaux de céramique et de pierres naturelles sont des matériaux friables et leurs rebords sont sujets aux craquelures et à l'effritement s'ils sont laissés à découvert. Les transitions entre les différents recouvrements ainsi que les seuils de porte sont des endroits particulièrement vulnérables aux dommages. Pour un revêtement de carreaux de céramique durable et sans entretien, Schluter®-Systems offre une gamme complète de profilés qui protège les rebords des carreaux de céramique et qui crée une transition entre deux revêtements de plancher adjacents. Les profilés sont regroupés en deux catégories : les profilés de transitions de même niveau et les profilés de transitions de niveau différent.

Applications et fonctions

Profilés de transitions de même niveau



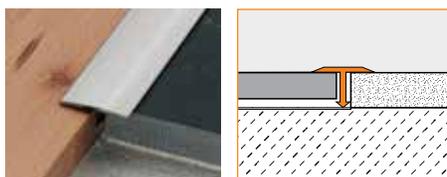
1.1 Le Schluter®-SCHIENE est un profilé conçu pour la protection et la décoration des arêtes des revêtements carrelés. On l'emploie spécialement pour protéger les rebords des carreaux qui sont bordés par du tapis, aux joints d'expansion ou comme bordure décorative pour les rebords d'escaliers. SCHIENE est disponible en acier inoxydable, laiton, aluminium et aluminium anodisé. SCHIENE est également offert dans des finis en aluminium coloré texturé, qui conviennent aux installations au plancher pour des applications résidentielles uniquement. Le profilé est doté d'une ailette d'ancrage perforée de trous en forme trapèze qui s'enfonce dans le ciment-colle sous les carreaux. Ce profilé possède



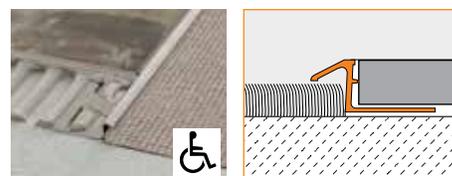
1.1 Schluter®-SCHIENE



1.6 Schluter®-DECO



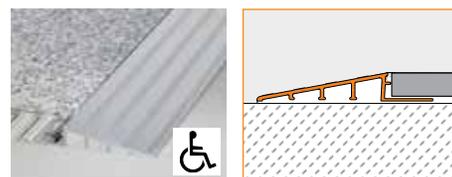
1.3 Schluter®-RENO-T



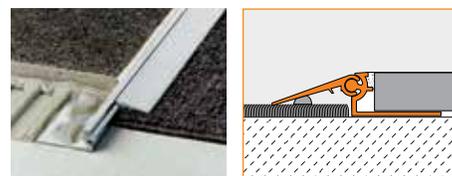
1.4 Schluter®-RENO-TK



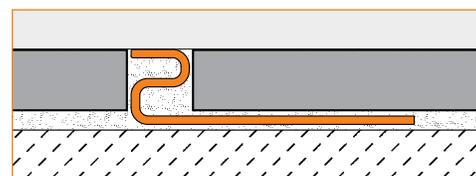
1.2 Schluter®-RENO-U



1.8 Schluter®-RENO-RAMP/-RAMP-K



1.7 Schluter®-RENO-V

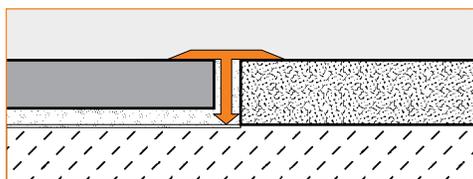


1.6 Le Schluter®-DECO procure des lignes décoratives dans le revêtement de carreaux de céramique et protège les rebords des carreaux aux transitions qui mènent à un revêtement adjacent de même hauteur tel que le bois ou le tapis. Le profilé est disponible en acier inoxydable, en laiton, en laiton chromé

aussi une section en pente verticale de 87° qui sert à transférer les points de charge au substrat et au revêtement de surface, tout en protégeant les rebords des carreaux contre les dommages. Le SCHIENE en laiton, aluminium, aluminium texturé coloré, ou aluminium anodisé, est composé d'une section en pente de 5° sur le dessus et d'un filet à l'ailette verticale qui améliore la protection des rebords en réduisant le stress sur les carreaux. Le profilé possède un espaceur de coulis intégré qui contribue à créer un espace uniforme entre le carreau et le profilé pour les formats plus grands que 1/4" (6 mm). L'ailette d'ancrage du SCHIENE est offerte, et ce dans tous les matériaux, avec une perforation particulière de radius "R" qui lui permet d'être courbé.

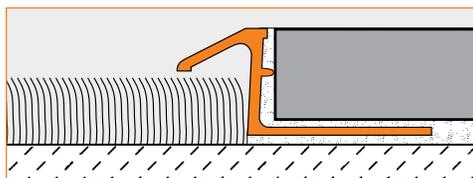


(laiton plaqué de chrome) et en aluminium anodisé. Le profilé est doté d'une ailette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze qui s'enfonce dans le lit de mortier sous les carreaux. DECO possède une surface visible d'une largeur de 1/4" (6 mm) qui répond aux exigences hautement esthétiques des salles d'exposition, des halls d'entrée, des galeries, des salons d'exposition, etc. L'ailette d'ancrage du DECO en laiton, en laiton chromé et en aluminium anodisé peut être perforée de façon particulière de radius "R" qui lui permet d'être courbé. Le DECO en laiton chromé procure un rayon de courbe plus large.



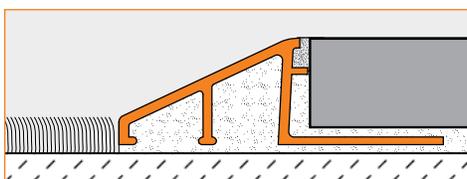
1.3 Le Schluter®-RENO-T procure une transition entre le revêtement de carreaux et la surface de plancher adjacente dure et de même hauteur comme des carreaux de céramique ou de pierre naturelle, de la parqueterie, des pavés de ciment, du laminé, etc. Ce profilé est principalement utilisé dans les travaux de rénovation. Le profilé est disponible en acier inoxydable, en laiton et en aluminium anodisé. RENO-T s'installe dans l'espace existant entre les deux surfaces adjacentes et protège les rebords des revêtements contre les dommages mécaniques. Le RENO-T en laiton et en aluminium anodisé de format 9/14 est flexible en direction latérale et peut être utilisé pour former des courbes.

Profilés de transitions de niveau différent

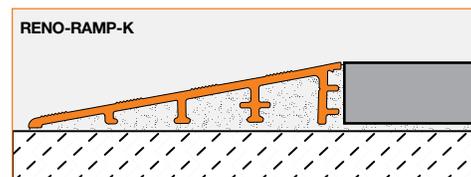
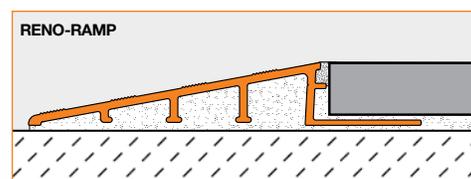


1.4 Le Schluter®-RENO-TK procure une transition douce entre le revêtement de carreaux de céramique et le revêtement de plancher adjacent moins élevé, généralement le tapis. RENO-TK est disponible en acier inoxydable, en laiton et en aluminium anodisé. Le profilé est doté d'une ailette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze qui s'enfonce dans le ciment-colle sous les carreaux. RENO-TK est muni d'une surface en pente qui diminue les risques de trébucher et qui protège les rebords des carreaux de

céramique. L'espace de 1/4" (6 mm), sous la pente du profilé, cache et protège le rebord du revêtement adjacent. Tous les formats du RENO-TK se conforment aux exigences de la Loi sur les personnes handicapées aux États-Unis (ADA). Le RENO-TK en aluminium anodisé de format 5/16" (8 mm) ou plus possède un espaceur de coulis intégré qui permet de créer un espace uniforme entre les carreaux et le profilé. Le RENO-TK en laiton et en acier inoxydable ne possède pas d'espaceur de coulis intégré. L'ailette d'ancrage du RENO-TK en laiton et en aluminium anodisé, de format 60 à 100, peut être perforée de façon particulière de radius "R" qui lui permet d'être courbé.



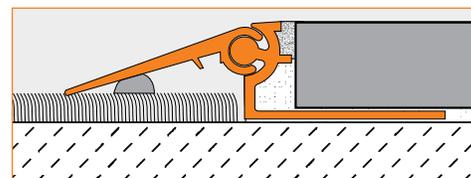
1.2 Le Schluter®-RENO-U procure une transition douce entre le revêtement de carreaux de céramique et le revêtement de plancher moins élevé ou le béton sec. RENO-U est disponible en acier inoxydable, en laiton, et en aluminium anodisé. Le profilé est doté d'une ailette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze qui s'enfonce dans le ciment-colle sous les carreaux. RENO-U est muni d'une surface en pente d'approximativement 25° qui diminue les risques de trébucher et qui protège les rebords des carreaux de céramique. Le rebord principal du profilé aboute le revêtement adjacent plus bas, spécialement le linoléum (VCT). Le RENO-U en aluminium possède un espaceur de coulis intégré qui permet de créer un espace uniforme entre les carreaux et le profilé. Le RENO-U en acier inoxydable et en laiton ne possède pas d'espaceur de joint intégré. Dans les installations où le rebord principal du profilé aboute le revêtement de plancher adjacent plus bas, tous les formats de RENO-U, à l'exception du 3/4" (20 mm) et du 11/16" (17.5 mm), répondent aux exigences de la Loi sur les personnes handicapées aux États-Unis (ADA). Dans le cas où le rebord principal du profilé se situe sur le dessus du revêtement de plancher adjacent plus bas, les profilés de 3/4" (20 mm), de 11/16" (17.5 mm) et de 9/16" (15 mm) ne se conforment pas aux exigences de l'ADA. **Note :** Lorsque vous employez des membranes de désolidarisation Schluter® avec les profilés RENO-U, prenez en compte l'épaisseur de la membrane qui chevauchera l'ailette d'ancrage pour sélectionner la hauteur du profilé.



1.8 Le Schluter®-RENO-RAMP procure une transition douce entre le revêtement de carreaux de céramique et le revêtement de plancher adjacente qui se situe plus bas, tel que le béton sec. Ce profilé s'utilise particulièrement dans des applications commerciales où des charriots sont employés (boulangeries, hôpitaux, etc.). RENO-RAMP est disponible en aluminium anodisé. Le profilé est doté d'une ailette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze qui s'enfonce dans le ciment-colle sous les carreaux. Le profilé est muni d'une surface en pente qui débute au point le plus haut du carreau et qui descend jusque sur le dessus du revêtement adjacente. RENO-RAMP protège les rebords des carreaux. Sa surface en pente élimine les risques de trébucher et facilite l'accès aux fauteuils roulants. Tous les formats du profilé possèdent un espaceur de coulis intégré qui permet de créer un espace uniforme entre les carreaux et le profilé.

Note : Lorsque vous employez des membranes de désolidarisation Schluter® avec les profilés RENO-RAMP, prenez en compte l'épaisseur de la membrane qui chevauchera l'ailette d'ancrage pour sélectionner la hauteur du profilé.

Schluter®-RENO-RAMP-K est une variante du profilé RENO-RAMP sans une ailette d'ancrage. RENO-RAMP-K est collé le long du revêtement de plancher existant, tel qu'entre les revêtements de sol existants et le béton, sans avoir à déranger le revêtement de sol existant. Tous les formats du RENO-RAMP, sauf les formats 9/16" (15 mm) et 3/4" (20 mm), répondent aux exigences de la Loi sur les personnes handicapées aux États-Unis (ADA).



1.7 Le Schluter®-RENO-V procure une transition douce entre le revêtement de



carreaux de céramique et le revêtement de plancher qui se situe plus bas. RENO-V est disponible en aluminium anodisé. Le profilé est doté d'une ailette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze qui s'enfoncent dans le ciment-colle sous les carreaux. Il est muni d'un bras de transition variable qui permet au profilé de s'ajuster à la hauteur du revêtement de plancher adjacent grâce à son joint à rotule. Le profilé protège les rebords des carreaux de céramique et fournit une surface en pente qui diminue les risques de trébucher. RENO-V possède un espaceur de coulis intégré qui permet de créer un espace uniforme entre les carreaux de céramique et le profilé. Le RENO-V convient parfaitement aux installations à circulation lourde comme les entrées de garage et les quais de chargement. Dans de tels cas, le dessous du bras ajustable doit être rempli de mortier.

Matériaux et champs d'application

Les profilés de rebord et de transition Schluter® sont résistants à la plupart des produits chimiques utilisés dans l'installation de carreaux. Dans certains cas particuliers, il faut vérifier et tester que le profilé est en mesure de supporter les stress anticipés, qu'ils soient chimiques, mécaniques ou autres. Les exceptions et les caractéristiques à considérer pour chaque produit sont énumérées ci-dessous.

Les profilés en **acier inoxydable** sont issus d'un procédé de laminage, ce qui leur procure un contour légèrement différent des produits à base de laiton ou d'aluminium extrudé. L'acier inoxydable supporte bien des contraintes mécaniques importantes et convient tout particulièrement à des applications nécessitant une résistance aux produits chimiques et aux acides; on s'en sert par exemple dans l'industrie alimentaire, les brasseries, la production de produits laitiers, les cuisines commerciales et les résidences. Les profilés sont généralement faits d'acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A). Dans les cas où l'exposition à des produits chimiques, comme des sels de déglacage et des produits d'entretien de piscine, est plus grande, l'utilisation d'acier inoxydable 316 L (1.4404 = V4A) est recommandée, car celui-ci offre une meilleure résistance contre la corrosion que l'inox 304. Cela dit, l'acier inoxydable ne résistera pas à certains produits chimiques, notamment l'acide chlorhydrique, l'acide fluorhydrique ou certaines solutions de chlore ou de saumure. Les aciers inoxydables 304 et 316 L sont approuvés pour des utilisations extérieures. L'acier inoxydable 304 ne résiste pas aussi bien à la corrosion que l'acier inoxydable 316 L, mais les profilés en acier inoxydable 304 conviendront à l'extérieur,

dans la mesure où ils ne seront pas exposés à des sels de déglacage, du chlore ou de l'eau salée.

Les profilés en **laiton chromé** s'agencent avec les accessoires de chrome. Les surfaces doivent cependant être protégées contre l'abrasion et les égratignures.

Le **laiton** peut supporter des stress mécaniques élevés, aussi bien que les produits chimiques utilisés dans l'installation de carreaux de céramique. Le laiton exposé à l'air s'oxyde, ce qui lui donnera une patine naturelle. Cependant, si celui-ci est exposé à l'humidité ou aux substances fortes, il peut s'oxyder gravement et des taches risquent d'apparaître.

Les profilés en **aluminium** doivent être testés pour vérifier leur résistance aux stress chimiques anticipés. Les matériaux de ciment, conjointement avec l'humidité, deviennent alcalins. Puisque l'aluminium réagit aux substances alcalines, son exposition à ces substances (selon la concentration et la durée de l'exposition) peut entraîner de la corrosion (une formation d'hydroxyde d'aluminium). Il est alors important d'enlever des surfaces visibles tout résidu de ciment-colle ou de coulis. De plus, il faut s'assurer que le profilé est solidement enfoncé dans le ciment-colle et que tous les trous du profilé sont remplis afin de prévenir la rétention d'eau alcaline.

Les profilés en **aluminium anodisé** comportent une couche anodisée qui leur permet de conserver une apparence uniforme dans des conditions normales d'utilisation, mais ils peuvent se décolorer lorsqu'employés à l'extérieur. La surface est sujette aux égratignures et à l'usure et peut être endommagée par le coulis et le ciment-colle. Il est donc important d'enlever ces matières dès que les profilés sont installés. Sinon, les conséquences énumérées pour l'aluminium s'appliqueront.

Aluminium texturé coloré est fait d'aluminium prétraité recouvert d'une couche colorée faite à partir d'une poudre de polyuréthane. La couche sur l'aluminium est de couleur stable et est résistante aux rayons ultraviolets et aux intempéries. Les faces exposées du profilé doivent être protégées contre l'abrasion et les égratignures.

La couleur, la teinte ou la texture des profilés peuvent différer légèrement en raison de variations attribuables aux matières brutes et à la fabrication. Le client doit inspecter le produit à sa réception, et informer par écrit Schluter de tout dommage ou élément non conforme par rapport à la commande ou à la facture.

Coupe de profilés

Observez toutes les consignes et normes de sécurité du fabricant de l'outil de coupe, ce qui comprend le port de lunettes de sécurité,

d'un dispositif de protection de l'ouïe et de gants.

Vérifiez toujours que les profilés, coins et raccords s'insèrent et s'alignent bien avant de poser les carreaux.

Les profilés d'**aluminium** se coupent à l'aide des outils suivants :

- **Scie à métaux** munie d'une lame bimétallique présentant le plus grand nombre possible de dents au pouce.
- **Meuleuse à vitesse variable** munie d'un disque Schluter®-PROCUT-TSM réglée à la vitesse plus basse.
- **Scie à onglets** munie d'une lame pour métaux non ferreux.

Quel que soit l'outil de coupe employé, assurez-vous que l'extrémité coupée du profilé soit bien lisse en employant une lime ou un outil similaire avant de le poser.

Les profilés d'**acier inoxydable** se coupent à l'aide des outils suivants :

- **Meuleuse à vitesse variable** munie d'un disque Schluter®-PROCUT-TSM réglée à la vitesse plus basse.
- **Scie à ruban** munie d'une lame pour métaux.

Quel que soit l'outil de coupe employé, assurez-vous que l'extrémité coupée du profilé soit bien lisse en employant une lime ou un outil similaire avant de le poser.

Les profilés de **laiton** se coupent à l'aide des outils suivants :

- **Scie à métaux** munie d'une lame bimétallique présentant le plus grand nombre possible de dents au pouce.
- **Scie à onglets** munie d'une lame pour métaux non ferreux.

Quel que soit l'outil de coupe employé, assurez-vous que l'extrémité coupée du profilé soit bien lisse en employant une lime ou un outil similaire avant de le poser.

Installation

SCHIENE, DECO, RENO-TK, RENO-U, RENO-RAMP et RENO-V

1. Sélectionnez le profilé en fonction de l'épaisseur et du format des carreaux.
Note : Lorsque vous employez des membranes de désolidarisation Schluter® avec les profilés RENO-U et RENO-RAMP, prenez en compte l'épaisseur de la membrane qui chevauchera l'ailette d'ancrage pour sélectionner la hauteur du profilé.
2. À l'aide d'une truelle dentelée, appliquez du ciment-colle à l'endroit où le profilé sera placé.



Dans le cas de RENO-U et de RENO-RAMP, remplissez de ciment-colle la cavité sous la pente du profilé. Réalisez aussi cette opération lorsque RENO-V est employé dans des applications à usage intense.

3. Pressez l'ailette d'ancrage perforée du profilé dans le ciment-colle et alignez le profilé.
4. Ajoutez du ciment-colle additionnel sur l'ailette d'ancrage perforée et assurez-vous que celle-ci est complètement recouverte afin de bien soutenir les rebords des carreaux.
5. Enfoncez solidement les carreaux de façon à ce que leurs surfaces arrivent à égalité avec le dessus du profilé; le profilé ne doit pas dépasser la surface des carreaux, mais peut se situer jusqu'à approximativement $1/32''$ (1 mm) plus bas.
6. Accotez les carreaux sur l'espaceur de coulis intégré qui assure un espace uniforme de $1/16'' - 1/8''$ ($1,5 - 3\text{ mm}$). Pour DECO et les profilés en acier inoxydable, laissez un espace d'environ $1/16'' - 1/8''$ ($1,5 - 3\text{ mm}$).
7. Remplissez complètement l'espace avec du coulis.
8. Enlevez l'excédent de ciment-colle ou de coulis de la surface visible du profilé.

RENO-RAMP-K

1. Remplissez de ciment-colle la cavité sous la pente du profilé.
2. Au moyen d'une truelle dentelée, appliquez du ciment-colle à l'endroit où le profilé sera placé.
3. Encastrez le profilé dans le ciment-colle en l'appuyant sur le revêtement de plancher adjacent. Le profilé ne doit pas dépasser l'épaisseur du revêtement adjacent, et même être plus bas d'environ $1/32''$ (1 mm) que celui-ci.
4. Remplissez complètement le joint de coulis ou d'adhésif.
5. Utilisez des matériaux et des outils qui n'égratigneront ni n'endommageront pas les surfaces délicates. Nettoyez immédiatement tout excédent d'adhésif.

RENO-T

1. Sélectionnez le profilé en fonction de la largeur du joint à couvrir pour assurer un support adéquat de la pièce latérale.
2. Le joint doit être d'une largeur d'au moins $3/8''$ (9 mm) et être propre. Les substances qui empêchent une bonne adhérence doivent être enlevées de chaque côté du joint.
3. Remplissez le joint avec un scellant élastomère, tel que le Schluter®-KERDI-FIX ou un scellant équivalent. Ensuite, insérez l'ailette verticale du RENO-T dans le joint de façon à ce que la pièce transversale recouvre complètement les rebords des deux revêtements.
4. Enlevez tout excédent de scellant avec un agent nettoyant approprié.

Entretien

Les profilés de protection des rebords de carreaux et les profilés de transition Schluter® ne requièrent aucun soin ou entretien particulier et sont résistants aux moisissures et aux champignons. Nettoyez périodiquement les profilés au moyen d'un produit de nettoyage pH neutre.

Les surfaces en **acier inoxydable** exposées aux substances chimiques fortes doivent être nettoyées périodiquement en utilisant un nettoyant pH neutre. Un entretien régulier garde une belle apparence et réduit les risques de corrosion. Les produits de nettoyage utilisés ne doivent en aucun cas contenir d'acide chlorhydrique ou fluorhydrique ni de chlore. Les surfaces d'acier inoxydable développent une patine lorsqu'elles sont traitées avec un agent de polissage pour le chrome.

Les pellicules d'oxydation que l'on retrouve sur le **laiton** ou l'**aluminium** exposé à l'air peuvent être enlevées en utilisant un agent de polissage ordinaire. Cependant, ces pellicules se reformeront.

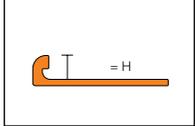
Dans le cas de l'**aluminium anodisé** et de l'**aluminium texturé coloré**, des nettoyants abrasifs ne doivent pas être utilisés.



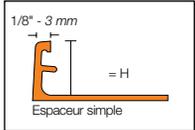
Numéro d'article des produits



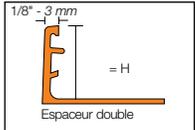
Aluminium, Laiton
3/32" - 3/16" (2 - 4.5 mm)



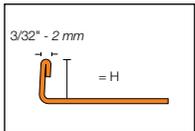
1/4" - 1/2" (6 - 12.5 mm)



17/32" - 1-3/16" (14 - 30 mm)



Acier inoxydable



L'ailette d'ancrage de ce profilé peut être prédécoupée pour former un rayon.

Schluter®-SCHIENE					
Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A) (E)	Acier inoxydable brossé 304 (1.4301 = V2A) (EB)	Laiton (M)	Aluminium (A)	Aluminium anodisé mat (AE)
H = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.
2 - 3/32	E 20	-	-	A 20	AE 20
3 - 1/8	E 30	-	M 30	A 30	AE 30
4.5 - 3/16	E 45	-	M 45	A 45	AE 45
6 - 1/4	E 60	E 60 EB	M 60	A 60	AE 60
7 - 9/32	E 70	-	-	A 70	AE 70
8 - 5/16	E 80	E 80 EB	M 80	A 80	AE 80
9 - 11/32	E 90	-	M 90	A 90	AE 90
10 - 3/8	E 100	E 100 EB	M 100	A 100	AE 100
11 - 7/16	E 110	E 110 EB	M 110	A 110	AE 110
12.5 - 1/2	E 125	E 125 EB	M 125	A 125	AE 125
14 - 17/32	E 140	-	-	A 140	AE 140
15 - 9/16	E 150	-	M 150	A 150	AE 150
16 - 5/8	E 160	-	M 160	A 160	AE 160
17.5 - 11/16	E 175	-	M 175	A 175	AE 175
20 - 3/4	E 200	-	M 200	A 200	AE 200
21 - 13/16	-	-	-	A 210	AE 210
22.5 - 7/8	E 225	-	M 225	A 225	AE 225
25 - 1	E 250	-	M 250	A 250	AE 250
27.5 - 1-1/16	-	-	-	A 275	AE 275
30 - 1-3/16	E 300	-	M 300	A 300	AE 300

Profilés SCHIENE 3.05 m (10 pi) – Acier inoxydable	
Longueur = 3.05 m - 10'	Acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A) (E)
H = mm - po.	Profilé
8 - 5/16	E 80 / 300
10 - 3/8	E 100 / 300
12.5 - 1/2	E 125 / 300



Schluter®-SCHIENE				
Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Aluminium chromé anodisé poli (ACG)	Aluminium chromé anodisé brossé (ACGB)	Aluminium nickel anodisé mat (AT)	Aluminium nickel anodisé poli (ATG)
H = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.
6 - 1/4	A 60 ACG	A 60 ACGB	A 60 AT	A 60 ATG
8 - 5/16	A 80 ACG	A 80 ACGB	A 80 AT	A 80 ATG
10 - 3/8	A 100 ACG	A 100 ACGB	A 100 AT	A 100 ATG
12.5 - 1/2	A 125 ACG	A 125 ACGB	A 125 AT	A 125 ATG

Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Aluminium nickel anodisé brossé (ATGB)	Aluminium cuivre anodisé mat (AK)	Aluminium cuivre anodisé poli (AKG)	Aluminium cuivre anodisé brossé (AKGB)
H = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.
6 - 1/4	A 60 ATGB	A 60 AK	A 60 AKG	A 60 AKGB
8 - 5/16	A 80 ATGB	A 80 AK	A 80 AKG	A 80 AKGB
10 - 3/8	A 100 ATGB	A 100 AK	A 100 AKG	A 100 AKGB
12.5 - 1/2	A 125 ATGB	A 125 AK	A 125 AKG	A 125 AKGB

Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Aluminium laiton anodisé mat (AM)	Aluminium laiton anodisé poli (AMG)	Aluminium laiton anodisé brossé (AMGB)	Aluminium bronze antique anodisé brossé (ABGB)
H = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.
6 - 1/4	A 60 AM	A 60 AMG	A 60 AMGB	A 60 ABGB
8 - 5/16	A 80 AM	A 80 AMG	A 80 AMGB	A 80 ABGB
10 - 3/8	A 100 AM	A 100 AMG	A 100 AMGB	A 100 ABGB
12.5 - 1/2	A 125 AM	A 125 AMG	A 125 AMGB	A 125 ABGB

Profils SCHIENE 3.05 m (10 pi) – Aluminium anodisé				
Longueur = 3.05 m - 10'	Aluminium anodisé mat (AE)	Aluminium chromé anodisé poli (ACG)	Aluminium nickel anodisé mat (AT)	Aluminium bronze antique anodisé brossé (ABGB)
H = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.
8 - 5/16	A 80 AE / 300	A 80 ACG / 300	A 80 AT / 300	A 80 ABGB / 300
10 - 3/8	A 100 AE / 300	A 100 ACG / 300	A 100 AT / 300	A 100 ABGB / 300
12.5 - 1/2	A 125 AE / 300	A 125 ACG / 300	A 125 AT / 300	A 125 ABGB / 300

Schluter®-TRENDLINE Aluminium texturé coloré

Schluter®-SCHIENE		
Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Aluminium coloré texturé (TS)	
H = mm - po.	Art.- No.	\$ / Longueur
6 - 1/4	A 60 + couleur*	38.36
8 - 5/16	A 80 + couleur*	39.20
10 - 3/8	A 100 + couleur*	39.97
11 - 7/16	A 110 + couleur*	40.38
12.5 - 1/2	A 125 + couleur*	41.17

***Codes de couleurs**

TSI	TSBG	TSSG	TSC	TSB	TSR	TSOB	TSG	TSLA	TSDA
Ivoire	Grège	Gris pierre	Crème	Beige	Brun rustique	Bronze	Étain	Anthracite clair	Anthracite foncé

* Pour compléter le numéro de l'article, ajoutez le code de couleur (ex.: A 60 TSC).

Remarque : Les finis en aluminium coloré texturé TRENDLINE, blanc mat et noir mat de Schluter®-SCHIENE sont conçus pour les installations au plancher pour des applications résidentielles seulement.

Blanc mat et noir mat

Schluter®-SCHIENE		
Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Aluminium coloré texturé	
H = mm - po.	Art.- No.	\$ / Longueur
3 - 1/8	A 30 + couleur*	
4.5 - 3/16	A 45 + couleur*	
6 - 1/4	A 60 + couleur*	
8 - 5/16	A 80 + couleur*	
10 - 3/8	A 100 + couleur*	
11 - 7/16	A 110 + couleur*	
12.5 - 1/2	A 125 + couleur*	

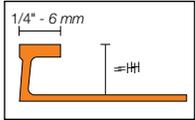
***Codes de couleurs**

MBW	MGS
Blanc mat	Noir mat

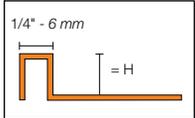
* Pour compléter le numéro de l'article, ajoutez le code de couleur (ex.: A 60 MGS).



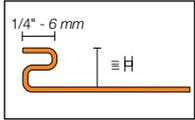
Aluminium & MC 80 D



Laiton



Acier inoxydable

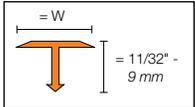


Schluter®-DECO				
Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A) (E)	Laiton (M)	Laiton chromé (MC)	Aluminium anodisé mat (AE)
H = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.
8 - 5/16	E 80 D	-	-	AE 80 D
9 - 11/32	E 90 D	M 90 D	MC 90 D	-
10 - 3/8	E 100 D	-	-	AE 100 D
11 - 7/16	E 110 D	M 110 D	MC 110 D	-
12.5 - 1/2	E 125 D	M 125 D	MC 125 D	AE 125 D
14 - 17/32	E 140 D	-	-	-
16 - 5/8	E 160 D	-	-	-
18.5 - 23/32	E 185 D	-	-	-
21 - 13/16	E 210 D	-	-	-
25 - 1	E 250 D	-	-	-
30 - 1-3/16	E 300 D	-	-	-

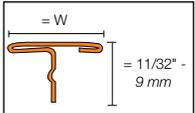
 **Note :** Seulement l'ailette d'ancrage du DECO en laiton ou en aluminium peut être prédécoupée pour former un rayon.
R = Rayon



Aluminium, Laiton



Acier inoxydable



Schluter®-RENO-T				
Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A) (E)	Acier inoxydable brossé 304 (1.4301 = V2A) (EB)	Laiton (M)	Aluminium anodisé mat (AE)
W = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.
14 - 17/32	T 9/14 E	T 9/14 EB	T 9/14 M	T 9/14 AE
25 - 1	T 9/25 E	T 9/25 EB	T 9/25 M	T 9/25 AE

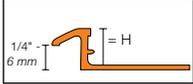
Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Aluminium nickel anodisé mat (AT)	Aluminium cuivre anodisé mat (AK)	Aluminium laiton anodisé mat (AM)
W = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.
14 - 17/32	T 9/14 AT	T 9/14 AK	T 9/14 AM
25 - 1	T 9/25 AT	T 9/25 AK	T 9/25 AM



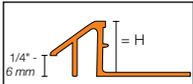
Aluminium
(1/4" - 6 mm)



5/16" - 3/8" (8 - 10 mm)



1/2" (12.5 mm)



Acier inoxydable, Laiton



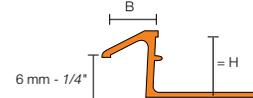
Schluter®-RENO-TK				
Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A) (E)	Acier inoxydable brossé 304 (1.4301 = V2A) (EB)	Laiton (M)	Aluminium anodisé mat (AE)
H = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.
6 - 1/4	-	-	-	AETK 60
8 - 5/16	ETK 80	EBTK 80	MTK 80	AETK 80
10 - 3/8	ETK 100	EBTK 100	MTK 100	AETK 100
11 - 7/16	ETK 110	EBTK 110	-	-
12.5 - 1/2	ETK 125	EBTK 125	MTK 125	AETK 125

Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Alu. chromé anodisé brillant (ACB)	Aluminium nickel anodisé mat (AT)	Aluminium nickel anodisé brossé (ATGB)	Aluminium bronze antique anodisé brossé (ABGB)
H = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.
6 - 1/4	ATK 60 ACB	ATK 60 AT	-	-
8 - 5/16	ATK 80 ACB	ATK 80 AT	ATK 80 ATGB	ATK 80 ABGB
10 - 3/8	ATK 100 ACB	ATK 100 AT	ATK 100 ATGB	ATK 100 ABGB
12.5 - 1/2	ATK 125 ACB	ATK 125 AT	ATK 125 ATGB	ATK 125 ABGB

Note : Seulement l'ailette d'ancrage du RENO-TK en laiton ou en aluminium peut être prédécoupée pour former un rayon (format 60 - 100)
R = Rayon



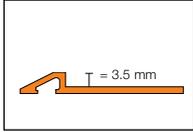
Dimensions



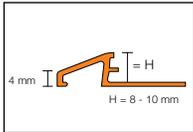
H = mm - po.	B = mm - po.	
	Aluminium	Acier inoxydable / laiton
6 - 1/4	7.5 - 19/64	-
8 - 5/16	8.5 - 21/64	7 - 9/32
10 - 3/8	8.5 - 21/64	11 - 7/16
11 - 7/16	-	13.5 - 17/32
12.5 - 1/2	15.5 - 39/64	16.5 - 21/32



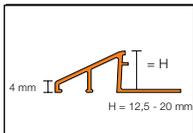
Aluminium
1/8" (3.5 mm)



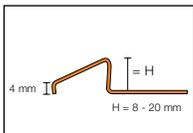
5/16" - 3/8" (8 - 10 mm)



1/2" - 3/4" (12.5 - 20 mm)



Acier inoxydable, Laiton



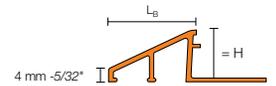
Schluter®-RENO-U

Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A) (E)	Acier inoxydable brossé 304 (1.4301 = V2A) (EB)	Laiton (M)	Aluminium anodisé mat (AE)
H = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.
3.5 - 1/8	-	-	-	AEU 35
8 - 5/16	EU 80	EBU 80	MU 80	AEU 80
10 - 3/8	EU 100	EBU 100	MU 100	AEU 100
11 - 7/16	EU 110	EBU 110	-	-
12.5 - 1/2	EU 125	EBU 125	MU 125	AEU 125
15 - 9/16	EU 150	EBU 150	MU 150	AEU 150
17.5 - 11/16	EU 175	EBU 175	-	AEU 175
20 - 3/4	EU 200	EBU 200	-	-

Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Alu. chromé anodisé brillant (ACB)	Aluminium nickel anodisé mat (AT)	Aluminium nickel anodisé brossé (ATGB)
H = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.	Art.- No.
8 - 5/16	AU 80 ACB	AU 80 AT	AU 80 ATGB
10 - 3/8	AU 100 ACB	AU 100 AT	AU 100 ATGB
12.5 - 1/2	AU 125 ACB	AU 125 AT	AU 125 ATGB

Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Aluminium bronze antique anodisé brossé (ABGB)	Aluminium laiton anodisé mat (AM)
H = mm - po.	Art.- No.	Art.- No.
8 - 5/16	AU 80 ABGB	AU 80 AM
10 - 3/8	AU 100 ABGB	AU 100 AM
12.5 - 1/2	AU 125 ABGB	AU 125 AM

Dimensions

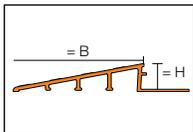


H = mm - po.	L _B = mm - po.	
	Aluminium	Acier inoxydable / Laiton
3.5 - 1/8	9 - 23/64	-
8 - 5/16	12.5 - 31/64	13 - 33/64
10 - 3/8	16.5 - 21/32	17.5 - 11/16
11 - 7/16	-	19.5 - 49/64
12.5 - 1/2	22 - 55/64	23 - 29/32
15 - 9/16	27.5 - 1-5/64	28 - 1-7/64
17.5 - 11/16	27 - 1-1/16	33.5 - 1-5/16
20 - 3/4	31.5 - 1-15/64	40 - 1-37/64



Conforme à L'ADA

Note : Les profilés de format 3/4" (20 mm) et 11/16" (17.5 mm) ne sont pas conformes à l'ADA lorsque le rebord principal du profilé aboute le revêtement de surface plus bas. Lorsque le rebord principal recouvre le dessus du revêtement de plancher plus bas, les grandeurs 3/4" (20 mm), 9/16" (15 mm) et 11/16" (17.5 mm) ne sont pas conformes à l'ADA.



B = 50 mm - 2"
64 mm - 2-1/2"
89 mm - 3-1/2"

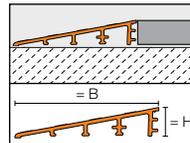
Schluter®-RENO-RAMP

Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Aluminium anodisé mat (AE)
H = mm - po.	Art.- No.
B = 50 mm - 2"	
6 - 1/4	AERP 60 B50
B = 64 mm - 2-1/2"	
10 - 3/8	AERP 100 B65
12.5 - 1/2	AERP 125 B65
B = 89 mm - 3-1/2"	
12.5 - 1/2	AERP 125 B90
15 - 9/16	AERP 150 B90
20 - 3/4	AERP 200 B90



Conforme à L'ADA

Note : Les formats de RENO-RAMP de 3/4" (20 mm) et 9/16" (15 mm) ne sont pas conformes à l'ADA.

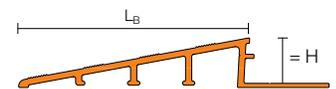


B = 64 mm - 2-1/2"

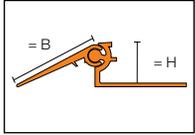
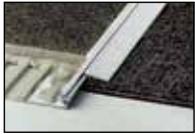
Schluter®-RENO-RAMP-K

Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Aluminium anodisé mat (AE)
H = mm - po.	Art.- No.
B = 64 mm - 2-1/2"	
12.5 - 1/2	AERPK 125 B65

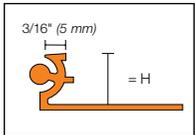
Dimensions



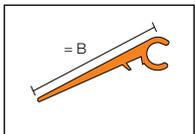
H = mm - po.	L _B = mm - po.
6 - 1/4	50 - 2
10 - 3/8	64 - 2-1/2
12.5 - 1/2	64 - 2-1/2
12.5 - 1/2	89 - 3-1/2
15 - 9/16	89 - 3-1/2
20 - 3/4	89 - 3-1/2



Schluter®-RENO-V	
Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Aluminium anodisé mat (AE)
H = mm - po.	Art.- No.
B = 20 mm - 3/4"	
8 - 5/16	AEVT 80 B20
10 - 3/8	AEVT 100 B20
12.5 - 1/2	AEVT 125 B20
15 - 9/16	AEVT 150 B20
17.5 - 11/16	AEVT 175 B20
20 - 3/4	AEVT 200 B20
B = 30 mm - 1-3/16"	
8 - 5/16	AEVT 80 B30
10 - 3/8	AEVT 100 B30
12.5 - 1/2	AEVT 125 B30
15 - 9/16	AEVT 150 B30
17.5 - 11/16	AEVT 175 B30
20 - 3/4	AEVT 200 B30
B = 40 mm - 1-9/16"	
8 - 5/16	AEVT 80 B40
10 - 3/8	AEVT 100 B40
12.5 - 1/2	AEVT 125 B40
15 - 9/16	AEVT 150 B40
17.5 - 11/16	AEVT 175 B40
20 - 3/4	AEVT 200 B40



Schluter®-RENO-VT	
Profilé porteur	
Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Aluminium anodisé mat (AE)
H = mm - po.	Art.- No.
8 - 5/16	AEVT 80
10 - 3/8	AEVT 100
12.5 - 1/2	AEVT 125
15 - 9/16	AEVT 150
17.5 - 11/16	AEVT 175
20 - 3/4	AEVT 200



Schluter®-RENO-VB	
Élément de transition	
Longueur = 2.5 m - 8' 2-1/2"	Aluminium anodisé mat (AE)
B = mm - po.	Art.- No.
20 - 3/4	AEVB 20
30 - 1-3/16	AEVB 30
40 - 1-9/16	AEVB 40

Garantie limitée de cinq ans des profilés de plancher Schluter®-Systems

APPLICATION DE LA GARANTIE LIMITÉE : Sous réserve des conditions et limites stipulées dans la présente **Garantie limitée de cinq ans des profilés de plancher Schluter®-Systems** (la « **Garantie limitée** »), Schluter-Systems® garantit que les profilés Schluter®-SCHIENE, Schluter®-RENO-TK, Schluter®-DECO, Schluter®-RENO-U, Schluter®-RENO-T, Schluter®-RENO-RAMP, Schluter®-RENO-RAMP-K et Schluter®-RENO-V (collectivement appelés les « **Produits** ») seront exempts de défaut de fabrication et offriront le rendement prévu dans la fiche technique des profilés de plancher (collectivement appelés les « **Documents** ») pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat, lorsque les Produits sont employés et installés conformément aux modalités et conditions expliquées dans les Documents ainsi qu'aux directives standard au sein de l'industrie qui ne vont pas à l'encontre des instructions des Documents en vigueur au moment de l'installation.

Aux fins de la présente Garantie limitée, « **Propriétaire** » se définit comme l'utilisateur d'origine de la propriété où les Produits sont posés et l'« **Assemblage carrelé** » englobe les Produits, les revêtements de plancher non réutilisables, ainsi que les adhésifs et coulis appropriés.

La présente Garantie limitée s'applique seulement à des installations aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Schluter-Systems ne peut en aucun cas être tenue responsable de déterminer l'adaptation des Produits à l'usage qui en est prévu par le Propriétaire. Il incombe exclusivement au Propriétaire de consulter un installateur expérimenté et professionnel pour établir l'adaptation à l'usage prévu des Produits, du sous-plancher/substrat et de l'ensemble des matériaux de construction faisant partie de l'installation, ainsi que de voir à ce que les instructions des Documents soient suivies adéquatement.

CORRECTIFS : Si les Produits sont installés et utilisés conformément aux modalités et conditions précitées et que ceux-ci s'avèrent défectueux selon les dispositions applicables de la présente Garantie, le propriétaire et Schluter-Systems pourront apporter, à la discrétion de cette dernière, la seule mesure corrective consistant à a) réinstaller ou remplacer la section problématique de l'Assemblage carrelé b) effectuer le remboursement d'une somme n'excédant pas le coût d'origine par pied carré de l'Assemblage carrelé qui se sera révélé défectueux. En raison de conditions indépendantes de sa volonté (ex. : couleurs et tons offerts, produits retirés et usure normale), Schluter-Systems ne peut garantir un agencement parfait avec les carreaux, la pierre ou d'autres matériaux de revêtement de plancher employés dans l'installation d'origine. En pareilles circonstances, des matériaux pour l'essentiel similaires pourront être fournis en remplacement.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE : Aux fins de présente Garantie limitée, Schluter-Systems exclut, et dans aucune circonstance ne sera tenue responsable de tout dommage indirect, particulier, circonstanciel, punitif, exemplaire ou consécutif, y compris des profits perdus, attribuables ou autrement liés à un défaut des Produits, sans égard à toute responsabilité absolue ou à toute négligence active ou passive de Schluter-Systems, et sans égard à la théorie juridique (liée à la responsabilité contractuelle ou délictuelle ou quasi-contractuelle ou autre). La présente Garantie limitée exclut en outre toute perte ou tout dommage découlant de et autrement liés à : un acte de guerre, du terrorisme, un incendie, une explosion, une catastrophe naturelle, un cas fortuit; tout défaut à se conformer aux instructions des Documents; un sous-plancher ou substrat inadéquat, une préparation inadéquate ou un autre défaut du sous-plancher ou substrat; le transperçement des Produits ou du sous-plancher ou substrat par mauvais emploi ou négligence; des actes intentionnels de destruction; un défaut structurel; une mauvaise utilisation des Produits ou un défaut de les entretenir; une usure normale; des égratignures, des renforcements; une décoloration ou une corrosion (attribuables à une chaleur excessive, des produits nettoyants chimiques, des agents abrasifs ou à un autre élément); l'efflorescence et le pâlissement, qui peuvent survenir naturellement dans les matériaux à base de ciment et ne sont pas considérés comme un état défectueux aux fins de la présente Garantie limitée; des variations de texture, de couleur ou de teinte par rapport à des échantillons de produits, des emballages de produits et d'autres documents de marketing; d'autres causes non liées aux Produits (ex. : charge concentrée, surtension). La présente Garantie limitée exclut les applications extérieures et celles intégrant des carreaux de verre et d'autres revêtements non approuvés, à moins d'avis contraire approuvé par écrit, au cas par cas, par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.

La présente Garantie limitée est conditionnelle et sera réputée nulle et Schluter-Systems aura le droit de refuser toute réclamation connexe dans les cas : a) résultant d'un entreposage inadéquat ou d'une installation fautive des Produits, b) où les Produits auraient fait l'objet d'une utilisation abusive ou anormale, d'un manque d'entretien, d'un entretien inadéquat ou d'un usage autre que celui pour lequel ils ont été fabriqués ou de toute utilisation contraire à celles indiquées dans les Documents.

DÉNÉGATION DE GARANTIE : Il n'y a pas d'autre garantie s'appliquant que celle expliquée aux présentes. Dans la mesure permise par la loi, toutes autres garanties, représentations et conditions, expresses ou implicites, sont par les présentes niées et exclues, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de **VALEUR MARCHANDE** ou d'**ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER** (comme limitées selon les descriptions fournies dans les Documents) ou se présentant dans le cours d'une négociation, des usages du commerce ou autrement selon la loi. **TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ORIGINE JURIDIQUE EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. AUCUNE REPRÉSENTATION, AUCUNE PROMESSE, AUCUNE AFFIRMATION, NI AUCUN ÉNONCÉ ÉMANANT D'UN EMPLOYÉ OU D'UN AGENT DE SCHLUTER-SYSTEMS NE POURRONT ÊTRE EMPLOYÉS CONTRE SCHLUTER-SYSTEMS, À MOINS QU'ILS SOIENT SPÉCIFIQUEMENT INCLUS À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU AUTORISÉS PAR ÉCRIT PAR LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE SCHLUTER-SYSTEMS.** La présente Garantie limitée est donnée en place et lieu de toute autre garantie expresse ou implicite. Les correctifs ci-inclus sont les seuls correctifs offerts pour manquement à la présente Garantie limitée. La présente Garantie limitée s'applique au Propriétaire et ne peut être transférée ni cédée, à moins que ce soit autorisé dans une entente écrite, signée par le directeur des Services technique de Schluter-Systems, ou que ce soit autrement interdit par une loi particulière d'un état ou d'une province. La présente Garantie limitée vous confère des droits juridiques précis; étant donné que certains états et certaines provinces n'admettent pas les avis de non-responsabilité ou d'autres restrictions de garantie implicite, certaines des dispositions précitées peuvent ne pas s'appliquer à vous. **Aucun changement ni aucune modification aux modalités et conditions de la présente Garantie limitée ne sont permis sauf si dûment autorisés par écrit par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.** La présente Garantie limitée a préséance sur et remplace toutes garanties, ententes et autres déclarations orales et écrites antérieures faites par ou au nom de Schluter-Systems, relativement aux Produits ou à leur application, et s'applique à toute installation faite le ou après le 8 avril 2019. Si les Produits sont employés avec d'autres produits Schluter, une autre garantie de Schluter peut s'appliquer. Pour obtenir l'information et les documents à jour touchant les garanties et les programmes de Schluter-Systems, veuillez consulter la page https://www.schluter.ca/schluter-ca/fr_CA/downloadfiles.

RÉCLAMATIONS : Pour faire une réclamation aux termes de la présente Garantie limitée, le Propriétaire doit fournir à Schluter-Systems2 un avis écrit dans les trente (30) jours suivant la découverte de tout défaut allégué des Produits couverts par cette Garantie limitée, comprenant la date et la preuve d'achat des Produits et/ou de tous leurs composants, ainsi que le nom et l'adresse de tous les installateurs et toutes les factures liées à l'installation d'origine, à défaut de quoi la présente Garantie limitée n'aura aucun effet juridique. 3 Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à la présente Garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué des Produits.

Toutes les réclamations venant des États-Unis doivent être adressées à : Toutes les réclamations venant du Canada doivent être adressées à :

Schluter Systems L.P.
Attn: Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901-5841

Schluter Systems (Canada), Inc.
Réclamations au titre de la garantie
21100 chemin Ste-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue, (Québec) H9X 3Y8

¹ En cas de divergence entre différents Documents, le document ayant fait l'objet des plus récentes mises à jour aura préséance.

² La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à la vente des Produits destinés à être employés aux États-Unis et au Canada. Aux fins de la présente Garantie limitée, Schluter Systems L.P. assurera l'application de la garantie aux Propriétaires des États-Unis, et Schluter Systems (Canada) Inc. aux Propriétaires du Canada.

³ En cas de défaut du Propriétaire à fournir les factures liées à l'installation d'origine exigées, Schluter-Systems versera au Propriétaire une somme établie selon le coût moyen raisonnable d'une installation comparable. Si les parties ne s'entendent pas sur la somme à verser, le litige devra être porté rapidement et en première instance en arbitrage a) si réclamation aux États-Unis, dans le comté de Clinton, État de New York, conformément aux règles de l'American Arbitration Association, ou b) si réclamation au Canada, dans la province de Québec, Canada, conformément aux règles de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada; toute issue de cette procédure d'arbitrage sera définitive et exécutoire pour les parties aux présentes.

